

L'Autorité de la concurrence annonce le déplacement d'une délégation en Corse

Publié le 07 novembre 2019

L'Autorité de la concurrence a été saisie au nom du gouvernement par le ministre de l'économie et des finances pour rendre un avis relatif à la concentration économique en Corse, plus spécifiquement dans les secteurs où des préoccupations ont été exprimées par les acteurs, et notamment ceux de la distribution des carburants, de la grande distribution, des déchets et du transport maritime.

Dans ce cadre, l'Autorité de la concurrence annonce le déplacement, début décembre, d'une délégation sur l'île, constituée de Fabienne Siredey-Garnier, vice-présidente, Stanislas Martin, rapporteur général, Thomas Piquereau, rapporteur général adjoint, ainsi que plusieurs rapporteurs des services d'instruction.

Afin d'être au plus près de la réalité du terrain, l'Autorité souhaite notamment rencontrer des élus locaux, chefs d'entreprises, établissements publics, associations et partenaires sociaux, ainsi que l'autorité préfectorale et les services déconcentrés de l'État, pour échanger sur le fonctionnement concurrentiel des marchés en Corse.

Ces auditions permettront à l'Autorité de construire un diagnostic de la situation concurrentielle de certains secteurs « clés » et de formuler des recommandations adaptées à une croissance équilibrée de l'économie insulaire, alliant gains de productivité pour les entreprises et amélioration du pouvoir d'achat pour les consommateurs corses.

L'Autorité rendra son avis au cours du premier semestre 2020.

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)